|  |
| --- |
| **CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE DU LOT 2** |

**ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Maintenance des systèmes de sécurité incendie multimarque des bâtiments de l’UGA et de l’IEP**  Lot 2 : Maintenance des systèmes de sécurité incendie multimarque des bâtiments de l’UGA sur les sites de Valence |  |
| Les candidats sont invités à compléter le présent document :   * Les parties 1 et 2 serviront à l’établissement de l’acte d’engagement auprès de l’attributaire pressenti du marché * La partie 3 sera contractualisée en tant que mémoire technique en cas d’obtention du marché. | | |
|

N° de consultation : 24FSA043

**Université Grenoble Alpes**

Antenne Valence

51 rue Barthélémy de Laffemas

26000 VALENCE

# I - PARTIE ADMINISTRATIVE

### Candidature unique (sans co-traitance)

|  |
| --- |
| Nom du candidat unique |
|  |

|  |
| --- |
| Adresse complète |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de téléphone | Adresse mail |
|  |  |

|  |
| --- |
| Numéro de SIRET |
|  |

### Candidature en co-traitance

|  |
| --- |
| Nom du mandataire du groupement |
|  |

|  |
| --- |
| Adresse complète |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de téléphone | Adresse mail |
|  |  |

|  |
| --- |
| Numéro de SIRET |
|  |

Forme de la co-traitance :

Groupement solidaire

Groupement conjoint avec mandataire solidaire

Groupement conjoint sans mandataire solidaire

# II - PARTIE FINANCIERE

|  |
| --- |
| Prix global et forfaitaire en € H.T par an pour les prestations de maintenance |
| … € H.T.  Soit en toutes lettres : |

Les prix unitaires sont indiqués dans le bordereau des prix unitaires

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| En cas de co-traitance uniquement  **DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS** | | | |
| Désignation de l’entreprise | Prestations concernées | Montant en € H.T. |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Adresse : |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Adresse : |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Adresse : |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Adresse : |  |  |

# III - PARTIE TECHNIQUE VALANT MEMOIRE TECHNIQUE

Dans ce mémoire technique, le candidat décrit l’organisation et les moyens qu’il mettra en œuvre pour exécuter le présent marché et garantir à l’université la qualité de prestation attendue et le respect des délais d’intervention. Le candidat s’engage sur l’organisation et les moyens ainsi décrits.

**NOTA :**

1. Les réponses doivent être précises et détaillées
2. En cas de groupement d’entreprises, les réponses devront être détaillées par entreprise de façon à ce qu’on identifie bien la répartition des tâches et des moyens mis en œuvre cotraitant par cotraitant.

## 1. Pertinence des moyens humains et qualité de l’organisation mise en place pour l’exécution du marché (30%)

**Organigramme**

Le CANDIDAT devra présenter un organigramme :

* positionnant les différents intervenants concernés : responsable d'agence, chargé d'affaire, techniciens affectés à l'affaire, moyens transversaux, …
* précisant L'implication des différents intervenants évoqués pour la réalisation ou le suivi des prestations du présent marché ;
* positionnant le responsable du marché;

**Moyens humains**

Le candidat doit présenter pour chaque profil d’intervenant prévu pour l’exécution du marché (Responsable contrat, techniciens dédiés, techniciens spécialistes…) une fiche descriptive dont le modèle est joint ci-après.

Si le TITULAIRE fait référence à une convention collective (notamment pour le niveau de qualification), il doit joindre à son offre les extraits de la convention de référence définissant les termes qu’il utilise.

***fiche descriptive  
  
qualification niveau : \_\_***

*Dénomination :*

*Attribution :*

*Responsabilités :*

*Formation :*

*Expérience :*

**Nota : Fournir autant de fiches renseignées que de qualifications proposées dans le présent Mémoire justificatif de l'offre**

## 2. Pertinence de l’organisation des dépannages (15%)

Le CANDIDAT présentera les moyens mis en place pour garantir les délais d’interventions imposés dans le marché.

Il présentera également l'organisation de l'astreinte : procédures de communication, traçabilité, identification des intervenants (personnel du CANDIDAT, sous-traitants, etc …), moyens mis à disposition des intervenants, etc …

## 3. Pertinence des outils et méthodes proposés dans le cadre de l’exécution du marché en particulier pour la gestion d’un parc multimarques (15%)

**Organisation de la prise en charge du Site**

Il s'agira de préciser :

* Les tâches réalisées dans le cadre de la phase initiale de prise en charge du Site ;
* Le planning de réalisations de ces tâches ;
* Les ressources affectées à la réalisation de ces tâches (moyens affectés au marché, moyens spécifique et/ou spécialisés) et la charge de travail correspondante prévue ;

L'organisation de cette prise en charge devra intégrer les exigences exprimées dans le CCTP.

**Moyens matériels**

Les CANDIDATS indiqueront les équipements et matériels :

* Affectés de manière permanente aux intervenants ;
* Affectés sur le Site dans le cadre du marché ;
* Disponibles dans l'entreprise et utilisables sur le Site en cas de nécessité dans le cadre du prix forfaitaire ;
* Non-disponibles dans l'Entreprise, mais mobilisables, si nécessaire, dans le cadre du prix forfaitaire du marché ;

Il s'agit de l'outillage courant et spécifique, des appareils de mesure, des moyens d'accès, des moyens de transport, des moyens de communication, etc …

**Reporting**

Le CANDIDAT retenu aura à établir et à tenir à jour un reporting dont le contenu est décrit dans le CCTP.

Il devra présenter dans son offre :

* La méthodologie prévue pour respecter les exigences demandées au marché,
* Un exemple de document (ou de parties de document) de ce type afin d'apprécier sa capacité à l'établir et son appréhension des besoins du CLIENT.

**Structures spécialisées**

Le CANDIDAT présentera les moyens, outils et méthodes que son Entreprise mettra à disposition de son personnel ou fera intervenir dans le cadre de la réalisation du marché.

Ces moyens interviendront dans des domaines tels que :

* La qualité et les Méthodes,
* L'hygiène et la Sécurité,
* La protection de l'Environnement